passage d'un discours prononcé par le ministre de la Justice le 2 septembre 1969 sur les libertés jumelles: le droit au privé et le droit à l'information, qui toutes les deux sont pas mal battues en brèche dans le débat sur le bill C-181. Voici un extrait de ce discours:

• (4.20 p.m.)

Le secret officiel... pourrait bien être un refus d'informer le public. Si le respect de la vie privée constitue la pierre angulaire d'une démocratie, le droit des citoyens à être renseignés est la base de toute démocratie de participation. On ne peut s'attendre que le public dialogue, et encore moins décide, intelligemment, si on se refuse à lui communiquer les renseignements mêmes qui rendraient possibles un tel dialogue et une telle prise de décision

J'ai l'impression que le ministre de la Justice aurait un peu plus de mal à être cru s'il faisait ce genre de discours aujourd'hui. Une autre éminente autorité, le très honorable premier ministre (M. Trudeau), avant de s'adonner à la vie publique, était un chaud partisan de la démocratie directe, de la liberté d'information, de la liberté d'assemblée, de toutes les libertés civiles. Il a fait sur ce sujet il y a quelques années—j'ignore au juste combien—une déclaration publiée dans la fameuse revue de Montréal Cité Libre. Il défendait vigoureusement le droit à une information exacte et complète. A cette époque, il ne traitait que de la politique québécoise. Il n'était pas encore saturé de politique nationale canadienne. Il n'avait pas encore réussi le tour de force mental qui depuis a permis à ses idées de faire volte-face.

Des voix: Oh, oh!

M. Baldwin: Je ferais remarquer à mes honorables collègues qu'il est préférable d'aborder les sujets de cet ordre avec l'esprit ouvert et la bouche close. Aussi demanderais-je aux honorables députés d'en face de faire le silence et d'écouter avec une vénération béate les paroles de leur maître. Voici ce qu'il écrivait:

Le progrès démocratique exige l'accès direct à une information authentique et complète.

- M. McBride: C'est pourquoi nous avons créé Information Canada.
- M. Baldwin: Je n'aime pas interrompre le très honorable premier ministre lorsqu'il s'adresse à la Chambre et j'aime encore moins interrompre le fil de ses pensées lorsque je les lis. Mais si Information Canada incarne son concept de la liberté de l'information, il lui reste pas mal de chemin à parcourir.
- M. Gibson: Puis-je poser une question à l'honorable député?
- M. Baldwin: Puis-je finir la phrase de votre digne et noble chef? Quand j'aurai terminé cette citation le député s'apercevra peut-être qu'il aurait perdu son temps en posant sa question. Je poursuis:

Le progrès démocratique exige l'accès direct à une information authentique et complète. Le peuple peut ainsi juger objectivement de la valeur des politiques de son gouvernement. Je ne puis m'empêcher de rire, monsieur l'Orateur. Voici la dernière phrase de cette citation:

Agir autrement serait s'engager dans la voie du secret despotique.

Maintenant, si le député a une question, je suis bien disposé à l'écouter.

- M. Gibson: Ne croyez-vous pas qu'en établissant Information Canada et en l'établissant peu à peu, au lieu d'ériger à fond de train une vaste structure, mais en l'établissant lentement afin que tous les services puissent s'intégrer au plan, constitue une meilleure façon de procéder qu'en se dépêchant à réaliser un plan mal conçu?
- M. Baldwin: J'en conviens volontiers. Jamais je ne voudrais accuser le gouvernement de se hâter à faire quoi que ce soit.
 - M. Gibson: Et la loi sur les mesures de guerre?
- M. Baldwin: L'attitude du très honorable premier ministre et du ministre des Finances (M. Benson) n'indique pas qu'ils sont empressés le moins du monde à s'attaquer aux problèmes du chômage. Je suppose que c'est une hypothèse, mais je dois répondre au député qui m'a interrogé que cela prête sûrement à une telle interprétation. Toutefois, connaissant le gouvernement, la façon dont il fonctionne, son penchant pour l'autocratie et le secret, son refus de fournir à la Chambre et à la population du Canada les renseignements auxquels ils ont droit, je doute fort que ses intentions en ce qui concerne Information Canada soient des plus honorables. Tel est mon sentiment, et j'espère me tromper. Dans un an, je voudrais pouvoir dire ici même jusqu'à quel point j'avais tort, mais je sais que c'est une chose que je n'aurai pas à faire.
 - M. Gibson: Ouvrez votre esprit.
- M. Baldwin: Nous avons goûté ces interruptions, monsieur l'Orateur. Je les ai goûtées, mais elles n'étaient pas trop au point. Quand on est mal renseigné, le mieux à faire est de se tenir tranquille, d'écouter et d'apprendre.

Le problème existe, monsieur l'Orateur. Pour une foule de Canadiens, le Parlement et le processus de la démocratie deviennent de plus en plus hors de propos. La tendance à la violence est réellement l'aboutissement ultime de cet aspect particulier des relations humaines.

Je suis très sérieux en disant que les Canadiens et les habitants de bien d'autres pays démocratiques commencent à désespérer de pouvoir jamais, grâce à l'association des méthodes démocratiques et de leurs régimes gouvernementaux, effectuer les réformes indispensables à un progrès réel et voir ce progrès s'accomplir aussi rapidement qu'ils le souhaitent, mais qu'ils sont disposés à agir à leur guise dans le cadre des méthodes démocratiques. Cependant, monsieur l'Orateur, il n'en est pas ainsi. Je n'admets pas que le progrès ne s'effectue pas de façon démocratique en l'occurrence, mais si bien des habitants des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni pensent que nous ne faisons pas ce que nous devrions faire et que nous n'informons la population de ce qu'elle devrait apprendre, cela se justifie amplement. Les gens vou-